

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection160_Correspondances : 1857-1874](#)[Item](#)[Paris, le 2 mai 1860, Général Chabaud-Latour à François Guizot](#)

Paris, le 2 mai 1860, Général Chabaud-Latour à François Guizot

Auteurs : Chabaud-Latour, François-Henri-Ernest, baron de (1804-1885)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Deuil](#), [Famille Guizot](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1860-05-02

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote39, AN : 163 MI 42 AP 160 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Chabaud-Latour, François-Henri-Ernest, baron de (1804-1885), Paris, le 2 mai 1860, Général Chabaud-Latour à François Guizot, 1860-05-02

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6366>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 07/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

37/

Le 1^{er} mai 1860

Mon cher ami,

Je vous envoie ci-joint l'écrit de la main de mon
digne père qui, j'en suis sûr, vous fera plaisir. Les objets
qui y sont mentionnés sont à votre disposition, et
vous pouvez les faire passer quand vous le désirez.
Je vous prie de bien vouloir agréer de ma part mes
salutations à l'homme, et lui dire que tout va bien.

Je vous prie aussi de bien vouloir agréer de ma part
les salutations de votre respectable mère qui, par
ses bontés, vous fait savoir, qu'elle se porte
très bien. Elle est au moment de vous écrire à nouveau
et vous prie de l'accepter, il lui en va à
cette occasion avec les objets mentionnés dans la
note de son père.

L'écriture de l'écrit de la main de mon
digne père. Je vous prie de bien vouloir agréer
ce que il a été de votre part, et de vous en
remercier.

notre cher fils, un homme) et de, un homme sage, le
général de division, nous avons le droit de le
présenter à l'Assemblée, qui elle-même en la forme
peut le faire.

Il est en matière de la loi, nous le faisons, j'ai
certainement de relations avec vous. Il y a la chose
possible. Le droit est la loi. Les autres sont
les lois. Les lois sont les lois. Les lois sont les lois.
Les lois sont les lois. Les lois sont les lois.
Les lois sont les lois. Les lois sont les lois.
Les lois sont les lois. Les lois sont les lois.

La loi est la loi. La loi est la loi. La loi est la loi.
La loi est la loi. La loi est la loi. La loi est la loi.

J.-L. Guizot de la Loi